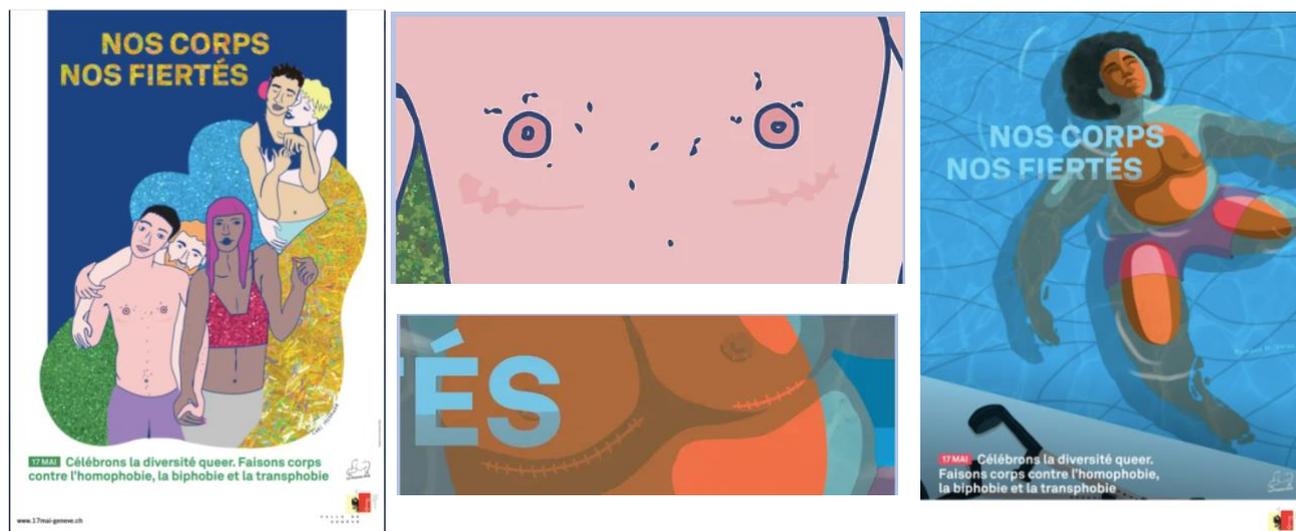


LA SUISSE ENTRE DÉNI ET COMPLAISANCE

Interpellé en décembre 2021 par le Conseiller national Benjamin Roduit à propos de la « *Médicalisation exponentielle des jeunes trans. La Suisse va-t-elle encadrer des pratiques contestées* », le [Conseil fédéral](#) évoque une « acceptation » sociétale qui expliquerait le phénomène inédit et se borne à renvoyer la balle aux cantons. Or, ceux qui abritent les hôpitaux spécialisés ont officiellement embrassé les mesures de traitement fondées sur l'affirmation du genre des mineurs et enchainent les conférences qui les prônent. Lors d'un [colloque dédié](#) à la médicalisation des personnes en questionnement de genre en septembre 2022 à Genève, plusieurs magistrats du Canton comme de la Ville y ont affirmé leur engagement en faveur de traitements d'affirmation du genre pour les mineurs.

De là, à banaliser les chirurgies de changement de sexe auprès des jeunes, il n'y a qu'un pas que la Ville de Genève franchit avec aisance. En mai dernier, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, elle lançait une campagne d'affichage célébrant des corps marqués par ces mastectomies de masculinisation. Interpellé à ce sujet via [notre opinion parue dans le Temps](#), le conseiller administratif Alfonso Gomez répondait par [tribune interposée](#) qu'il « réaffirm[ait sa] conviction que les droits à l'autodétermination des personnes LGBTIQ+ et au libre choix sur toutes les décisions qui les concernent ne peuvent et ne doivent en aucune façon être remis en question. »



Comme le Conseil fédéral, les cantons se réfèrent aux recommandations élaborées par la WPATH, l'organisation mondiale des professionnels de la santé transgenre, qui vient de publier en septembre la [mise à jour de ses standards de soins](#). Ces derniers ont suscité la consternation de nombreux experts et donné lieu à des articles critiques dans des publications renommées, telles que [l'Economist](#) ou [la NZZ](#), pour avoir inclus un nouveau chapitre sur l'« identité de genre eunuque » incluant les mineurs ou pour avoir à la dernière minute supprimé les seuils d'âge d'intervention des interventions médicales sur mineurs, dans le but [d'éviter que les médecins qui ne les respecteraient pas soient poursuivis](#). Enfin, le modèle hollandais sur lequel se fonde toute la médecine pédiatrique de genre et la WPATH vient d'être [sérieusement remis en question au Pays-Bas](#) pour avoir été établi sur la base [d'études défectueuses](#).